AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-6-69 938428

PUBLICATION PERIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

N° I05 - JUIN 1969/2I

TORDEUSE ORIENTALE

Ce ravageur est observé de plus en plus fréquemment dans les vergers de notre région provoquant des dégâts aussi bien en pleine saison qu'à l'automne. Il est donc opportun de lutter contre cet insecte partout où sa présence est décelée.

Les dégâts en mineuse de la chenille dans les pousses d'arbres fruitiers à noyau (abricotier, pêcher, amandier) sont susceptibles d'être confondus avec ceux de la petite mineuse (Anarsia). Cependant la similitude des dégâts et les biologies assez voisines de ces lépidoptères permettent de ne pas différencier les luttes.

Contre la Tordeuse orientale il faut renouveler le traitement sur les fruits pour assurer leur protection.

Un premier traitement sera effectué 5 semaines environ avant la date présumée de la récolte (R), le deuxième et le troisième traitements suivront à I2 et 24 jours, soit :

I° traitement	date R	moins 40
2° traitement	date R	moins 28
3° traitement	date R	moins I6

Utiliser : Azinphos - Carbaryl - D.D.T. - Fenitrothion - Mevinphos,- Parathion - Metidathion

Respecter les délais légaux d'utilisation de ces insecticides.

Dans nos élevages les chenilles hivernantes donnent régulièrement des papillons depuis le 19 avril.

CAPNODE

La prévention des dégâts (sur abricotier, cerisier, pêcher, prunier) sera assurée par arrosage ou poudrage du sol jusqu'à l'aplomb de l'extrémité des branches avec une solution d'H.C.H. ou de lindane à raison de 1 g de matière active par litre (5 litres au m2 en 2 ou 3 fois.

OIDIUM DU PECHER ET DE L'ABRICOTIER

Dans le cas d'attaque persistante renouveler le traitement (éviter les traitements trop rapprochés de la récolte).

L.L.TROUILLON

Imprimerie de la Station du Languedoc- Directeur-gérant : L. Bouyx.

P/370

POMMIER

TAVELURE - CARPOCAPSE - SESIE - La Tavelure est apparue brutalement dans de nombreux vergers. Cette contamination est due : à la présence de vergers abandonnés, ou transport de spores par le vent vraisemblablement et à une humidification permanente du feuillage pendant plusieurs jours. Il convient de protéger les arbres, les fruits, en particulier, par des pulvérisations à l'aide d'un fongicide jusqu'à la fin juin.

Ajouter à la bouillie un insecticide dirigé contre le Carpocapse.

Le vol de papillons de Sésie est important dans les vergers très abrités. Les premières pontes ont été déposées. Dans de tels vergers on utilisera contre le Carpocapse un insecticide type parathion (ester phosphorique). Effectuer un bon mouillage du végétal et s'assurer que le tronc de l'arbre est entièrement atteint.

POIRIER

TAVELURE - CARPOCAPSE - PSYLLE - Pour les mêmes raisons indiquées précédemment il convient de renouveler le traitement. Choisir un insecticide actif contre le Psylle.

M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du 4 Juin 1969

Ministère de l'Agriculture
STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de
MONTPELLIER

Montpellier le 4 juin 1969

NOTE : 7

MILDIOU

Les pluies des 24 et 25 mai ont été importantes dans la partie Ouest du Gard, dans l'Hérault, le Nord-Est de l'Aude et le Sud des Pyrénées Orientales.

Elles ont permis des contaminations dont les taches naissantes apparaissent maintenant et dont les dégâts sur grappes seront nettement visibles dans quelques jours.

Toute nouvelle pluie sera très dangereuse pour les vignobles établis dans les secteurs atteints.

Il convient donc de maintenir l'effort de traitement, de telle manière que - malgré la rapidité actuelle de la croissance de la végétation - la surface non protégée soit la plus réduite possible.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

......

DELAIS D'EMPLOI DES PESTICIDES POUR LE TRAITEMENT SUR PIED
DES VEGETAUX DONT LA RECOLTE EST CONSOMMABLE

-:-:-:-:-:-

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
D - <u>Esters phosphoriques non endothérapiques</u>		
- azinphos éthyl	I5	)
- azinphos méthyl	I5	
- bromophos	7	
- carbophénothion	I5	
- chlorfenvinphos	I5	
- diazinon	I5	Pour l'olivier, 2I jours avant le premier ramassage.
- dichlorvos	5	
- diéthion	I5	Non dangereux pour les abeilles
- dioxathion	I5	
- fenitrothion	I5	
- fenthion	I5	Pour l'olivier, 2I jours avant le premier ramassage.
- phosmet (imidithion)	I5	
- malathion	7	
- méthidathion	I5	
- naled	7	48 heures avant la récolte dans les serres (en fumigation)
- nichlorfos	I5	
- parathion éthyl	I5	
- parathion méthyl	I5	
- penthoate	2I	
- phosalone	I5	Non dangereux pour les abeilles.
- prothoate	I5	
- sulfotep	I0	Traitement interdit pour les cultures qui ne sont pas sous serre ou sous abri.
- trichlorfon	7	

P.371

.../... à suivre

DELAIS D'EMPLOI DES PESTICIDES POUR LE TRAITEMENT SUR PIED DES VEGETAUX DONT LA RECOLTE EST CONSOMMABLE

-:-:-:-:-:-:-

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
E - Esters phosphoriques endothérapiques		
- diméfox	60	Autorisé uniquement sur houblon en traitement du sol.
- diméthoate	7	I5 jours pour les cultures légumières. 2I jours avant le premier ramassage pour l'olivier.
- endothion	2I	7 jours pour les cultures légumières.
- formothion	7	I5 jours pour les cultures légumières.
- mévinphos	7	
- monocrotophos	42	6 semaines. Ne pas traiter les cerisiers (phytotoxicité)
- ométhoate	2I	
- oxydéméton méthyl	2I	Interdit sur toute culture légumière.
- phosphamidon	2I	Interdit sur toute culture légumière.
- vamidothion	30	Interdit sur toute culture légumière.
F - CARBAMATES		
- pyrito	I5	
- carbaryl	7	
- isolane	I5	
- promécarbe (minacide)	I5	
- méthonyl	I5	action systémique

....///...

à suivre